

Georges Chardon : une sanction injuste

La municipalité d'Orléans vient de prendre une mesure inédite en changeant le nom d'une école du quartier Saint-Marceau. Cette décision porte gravement atteinte à la mémoire de Georges Chardon. Ancien élève de l'École normale d'Orléans, Georges Chardon devint inspecteur primaire. À ce titre, il fut l'un des acteurs essentiels de la réorganisation des écoles d'Orléans après la Libération, à une période où il fallait aussi faire face au baby-boom. C'est à cette époque que furent construits de nombreux groupes scolaires : Acacias, Argonne, Gare, Jardin-des-Plantes... Georges Chardon attachait une grande importance à l'environnement de l'école. Il fut président de la Mutuelle générale de l'Éducation nationale, de la Fédération des œuvres laïques du Loiret. Dans le quartier Saint-Marceau, il fut l'un des fondateurs et le premier

président du CLTO (Cercle laïque des Tourelles d'Orléans), qui a été pendant des années, l'une des associations sportives et culturelles parmi les plus importantes d'Orléans. C'est pour tout cela qu'une école et un gymnase portent son nom. Enfin, il faut rappeler que pendant la Seconde Guerre mondiale, Georges Chardon avait été suspendu de ses fonctions par le régime de Vichy du maréchal Pétain. Aujourd'hui il est sanctionné par la municipalité d'Orléans. C'est une injustice. Il était possible d'honorer Bénédicte Maréchal sans déshonorer Georges Chardon. *(NDLR : Une place à proximité de l'école et de la rue des Dahlias a été baptisée Georges-Chardon).* **François Printanier, ancien président du CLTO (Orléans)**